



ASSOCIATIONS DEMANDE DE SUBVENTION (S)

NOM DE L'ASSOCIATION :

Cocher la case correspondant à votre situation :

<input type="checkbox"/> Première demande	<input type="checkbox"/> Subvention de fonctionnement global
<input type="checkbox"/> Renouvellement d'une demande	<input type="checkbox"/> Subvention exceptionnelle projets/actions

A retourner avant le 28 février à la Mairie

Mairie de Saint Benoit de Carmaux
1 place du 24 novembre 1965
81400 SAINT BENOIT DE CARMAUX 05.63.80.24.10
Mail : patrimoine@mairie-stbenoit.fr

1. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom - Dénomination :

Sigle de l'association : Site web :

Numéro SIRET :

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en Préfecture :

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

Courriel de l'association :

Adresse de gestion ou de correspondance (si différente du siège) :

Code postal : Commune :

L'association est-elle (cocher la case) : nationale départementale
régionale locale

Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts) :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal) :

Nom Prénom

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Secrétaire :

Nom : Prénom :

Téléphone : Courriel :

Trésorier-e :

Nom : Prénom :

Téléphone : Courriel :

2. RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non
 Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	Attribué par :	En date du :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non
 Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux : oui non

L'association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes : oui non

3. RELATIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : oui non
 Si oui, lesquels :

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. MOYENS HUMAINS au 31 décembre de l'année écoulée

Bénévoles : personnes contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée :

Nombre de bénévoles :	
Nombre de volontaires : (par exemple en service civique)	

Salariés :

Nombre total de salariés :	
Dont nombre d'emplois aidés :	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :	
Type de contrat (CDD, CDI...)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :	

Adhérents :

Nombre d'adhérents :	
Dont adhérents résident sur la commune de Saint-Benoit-de-Carmaux	

Bénéficiaires :

Nombre de bénéficiaires :	
Dont bénéficiaires résident sur la commune de Saint-Benoit-de-Carmaux :	

5. CRITERES PERMETTANT D'APPRECIER L'INTERÊT LOCAL ET LA DYNAMIQUE DE L'ASSOCIATION

Principaux domaines d'activité (précisez) :

Votre zone d'action (communale, départementale...) :

Public visé (scolaires, enfants, adultes...) :

Votre association participe-t-elle à la vie locale ?

oui

non

Si oui, précisez : (Actions de préventions et d'insertion, scolaire, périscolaire, commande/achat local...)

Avez-vous planifié un projet significatif pour l'année en cours?

oui

non

Si oui compléter le cadre 7.

Prévoyez-vous d'organiser des actions de recherche de financements ?

oui

non

Si oui, les citer (vide grenier, tombola...) :

Coopération avec d'autres acteurs :

oui

non

Si oui, précisez :

6. BILAN DE L'ANNEE ECOULEE

Année	ou exercice du	au
-------	----------------	----

CHARGES	Montant*	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation**	
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s)	
Assurance		-	
Documentation		Département(s)	
		-	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ***	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		Commune(s) : Saint Benoit de Carmaux	
Services bancaires, autres		Autres communes	
		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler)	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
		-	
64 - Charges de personnel		-	
Rémunération des personnels		L'agence des services et de paiement emplois aidés	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67 - Charges exceptionnelles		76 - produits financiers	
68 - Dotation aux amortissements		78 - reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES****			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

*Ne pas indiquer les centimes d'euros

**L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indicateurs sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

***Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine

****Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoir à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat

7. PROJETS - OBJET DE LA DEMANDE

Intitulé :

Objectifs :

Description :

Bénéficiaires : Caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Territoire :

Date ou période de réalisation :

Coût du projet (recettes attendues et charges prévues):

8. DECLARATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné-e, (nom et prénom)

Représentant-e légal-e de l'association :

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants : joindre justificatif URSSAF ;
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- Que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'Etat, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- Que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières - ou en numéraire - et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :

- Inférieur ou égal à 500.000€
 Supérieur à 500.000€

Demande de subvention d'un montant de : €

- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association
Joindre un RIB

Fait, le à

Signature



Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

9. PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

Pour une première demande :

1. Les statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire.
2. La liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du bureau, du conseil...).
3. Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET
4. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire
5. Les comptes approuvés du dernier exercice clos
6. Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153.000€ de dons ou de subventions
7. Le cas échéant, la référence de la publication sur le site internet des JO des documents ci-dessus. En ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre
8. Le plus récent rapport d'activité approuvé
9. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale qui s'est tenue
10. L'attestation URSSAF attestant que l'association est à jour de ses cotisations (dans le cas d'emploi de salariés)
11. Justificatifs bancaires de la situation financière à la fin de la saison et/ou au 31 décembre

Pour un renouvellement :

1. Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale
2. La liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée si elle a été modifiée.
3. Un relevé d'identité bancaire de l'association s'il a changé, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET
4. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir de ce dernier au signataire
5. Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153.000€ de dons ou de subventions
6. Le cas échéant, la référence de la publication sur le site internet des JO des documents ci-dessus. En ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre
7. Le plus récent rapport d'activité approuvé
8. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale qui s'est tenue
9. L'attestation URSSAF attestant que l'association est à jour de ses cotisations (dans le cas d'emploi de salariés)
10. Justificatifs bancaires de la situation financière à la fin de la saison et/ou au 31 décembre